



CANADA
MRC de L'Islet - Province de Québec
MUNICIPALITÉ DE ST-CYRILLE DE LESSARD

St-Cyrille-de-Lessard, le 15 octobre 2025

Lettre ouverte aux citoyennes et citoyens de Saint-Cyrille-de-Lessard

Chères citoyennes, chers citoyens,

La vie municipale, c'est avant tout l'affaire de tous.

Chaque voix, chaque geste et chaque intérêt pour ce qui se passe chez nous contribue à faire vivre notre belle communauté.

À la suite de la période de mise en candidature pour les élections municipales de 2025, cinq postes de conseillers ont été pourvus par acclamation. Il reste toutefois deux postes à combler, celui de maire et celui de conseiller au siège 4.

Des élections partielles devront donc être tenues pour compléter l'équipe du conseil municipal.

Nous invitons les citoyennes et citoyens intéressés à poser leur candidature lorsque la période officielle d'appel de candidatures sera ouverte.

Conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Municipalité dispose au plus tard jusqu'au 1er février 2026 pour déclencher ces élections partielles.

Cependant, nous travaillons activement à ce que le processus soit amorcé avant les fêtes de fin d'année, afin que la population puisse connaître rapidement ses nouveaux représentants.

En parallèle, la Municipalité poursuit le travail de mise à jour de la liste électorale pour s'assurer qu'elle reflète fidèlement la réalité démographique de Saint-Cyrille-de-Lessard.

Nous vous invitons à communiquer avec nous ou à passer au bureau municipal pour vérifier que votre nom y figure toujours.

C'est simple, rapide et essentiel pour pouvoir voter le moment venu !

Beaucoup se demandent aussi ce qu'il en est de la situation du maire actuel. Le maire en fonction demeure en poste jusqu'à l'élection du nouveau maire. Il avait accepté ce rôle de façon temporaire, par sens du devoir et pour assurer la continuité de la vie démocratique locale. La Municipalité lui exprime toute sa reconnaissance pour son engagement.

Ces élections partielles représentent une belle occasion de vous impliquer, que ce soit en posant votre candidature ou en participant au vote.

La démocratie municipale vit grâce à vous, votre intérêt, vos idées et votre présence font toute la différence.

Merci de continuer à faire de Saint-Cyrille-de-Lessard une communauté vivante, solidaire et fière de ses racines.

Au plaisir de vous croiser au bureau municipal ou lors des prochaines élections !

Loïck Odon S. Ahouansou
Directeur général et greffier-trésorier